

ANNEXE 1 DES CONDITIONS GENERALES DE LOCATION ZEWAY

FRAIS ANNEXES

Montant des Frais de Retour forfaitaires¹ : **100€ T.T.C./83,33€ H.T.**

Montant des Frais Administratifs forfaitaires pour infraction² : **15€ T.T.C./12,50€ H.T.**

Montant des Frais Administratifs si le changement de domicile du Locataire requiert la délivrance d'un nouveau certificat d'immatriculation³ : **25€ T.T.C./20,83€ H.T.**

Montant des Frais de dossier de transfert⁴ : **80€ T.T.C./66,50€ H.T.**

¹ Ces frais seront appliqués :

En cas d'exercice par le Locataire de son droit de rétractation et de restitution du Scooter au sein d'un lieu autre que le lieu de mise à disposition du Scooter (Art. CGL 2.3),

En cas de non prise de possession du Scooter par le Locataire dans les 10 jours de la date effective convenue de mise à disposition du Scooter (Art. CGL 3),

En cas de résiliation du Contrat aux torts du Locataire (Art. CGL 6.3),

En cas de non-restitution du Scooter, en fin de jouissance ou résiliation anticipée du contrat, au lieu et le jour convenu (Art. CGL 6.4).

² Art. CGL 4.6.

³ Art. CGL 4.7.

⁴ Art. CGL 7.3.

